

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Conformément à l'article 83 de la Loi sur l'Instruction publique, ce rapport annuel rend compte des principales activités réalisées dans notre établissement durant l'année scolaire.

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2012-2013 de l'école Aquarelle de St-Georges. Je vous invite à prendre connaissance des diverses informations concernant l'école et ses activités. Le présent rapport d'activités a été élaboré conformément au contenu du projet éducatif, de son plan de réussite annuel, en tenant compte des budgets disponibles tout en ayant une convention de gestion et de réussite éducative. Le plan de réussite contient des orientations et des objectifs axés vers la mission éducative de l'école soit: instruire, socialiser et qualifier, avec comme toile de fond les 3 grandes valeurs : le respect, la persévérance et la fierté.

Mario Bolduc, directeur

Coordonnées de l'établissement

École Aquarelle
370, 127e rue
St-Georges (Québec)
G5Y 2W3

Téléphone : 418-228-5541, poste 3300
Télécopieur : 418-226-2476
Courriel : aquarelle.sg@csbe.qc.ca

Site Internet : <http://aquarellesg.csbe.qc.ca/>

Direction : Mario Bolduc
Commissaire : Luc Bergeron
Président du conseil d'établissement : Simon Éric Bélanger



Objectif 1

Diminuer le nombre d'élèves à risque en lecture et en écriture au 2^e cycle.

Pour atteindre l'objectif, nous avons mis en place différents moyens pour l'ensemble de l'école avec une préoccupation particulière pour cette clientèle. Dès le début de l'année, une concertation entre les enseignantes a été effectuée pour harmoniser un code de correction gradué qui soutient l'élève dans sa correction de texte. De plus, nous avons offert au personnel un perfectionnement afin de mettre en place l'enseignement explicite des stratégies de lecture, un moyen porteur selon les recherches en éducation. Pour ces 2 moyens, nous devons approfondir davantage et réinvestir nos efforts l'an prochain, car outre ces nouvelles façons de faire, les enseignants ont dû composer avec un nouveau tableau interactif et un nouveau matériel pédagogique ce qui fait bien du nouveau à s'approprier.

Pour les élèves ayant des besoins spécifiques, nous offrons un service en orthopédagogie et un service d'aide aux devoirs. L'orthopédagogue est venue soutenir le personnel offrant le soutien de l'aide aux devoirs dans le but d'harmoniser certaines façons de faire envers cette clientèle. Nous avons également bonifié notre offre de service d'aide aux devoirs par un service similaire au service de garde.

Pour certaines particularités, l'école met en place un plan d'intervention individualisé qui vient soutenir les actions pour répondre à des besoins précis des élèves en difficultés autant personnelles, académiques que comportementales.

Malgré toutes les choses mises en place, nous constatons des résultats partiels. Certains résultats se mesurant concrètement à moyen terme et non seulement sur une base de 6 à 8 mois. Nous poursuivrons dans cette lignée l'an prochain afin d'approfondir l'enseignement explicite des stratégies de lecture prôné par la recherche et l'utilisation du code de correction.

 Atteint Partiellement atteint Non atteint

Objectif 4

Diminuer les interactions verbales ou physiques à caractère agressif, violent ou dégradant à l'école en améliorant le climat de sécurité perçu des enfants.

Pour atteindre l'objectif, nous avons mis en place différentes structures et activités pour l'ensemble de nos élèves, en ayant une préoccupation pour l'ensemble de la clientèle de l'école. N'ayant plus la clientèle du 3^e cycle et de cheminement particulier qui vont maintenant à l'école des Deux-Rives, nous constatons que nous avons maintenant un nouveau portrait de l'école et cela se manifeste partout, particulièrement dans la cour d'école.

Dès le début de l'année, nous nous assurons que tout le personnel a une même compréhension de l'application du code de vie. Pour ce faire, la direction rencontre tous les nouveaux et leur explique nos façons d'intervenir. De plus, nous nous assurons que chaque nouveau suppléant dans l'école reçoive toute l'information nécessaire afin de bien assurer un encadrement sécuritaire. Plusieurs adultes poursuivent leur formation continue en lien avec la violence. Finalement, l'équipe école a travaillé sa politique et son premier plan d'action pour enrayer la violence et l'intimidation telle que le stipule la nouvelle loi 56. Notre politique est disponible sur notre site Internet.

Dans notre plan d'action, l'animateur en vie spirituelle et engagement communautaire (AVSEC) en collaboration avec les enseignants ont réalisé différentes activités ayant des thèmes comme suit ; vers le pacifique, l'affirmation de soi, l'acceptation des différences, s'affirmer et dénoncer, l'intimidation, la venue d'un policier... Nous offrons des capsules sur les habiletés sociales offertes par des éducatrices spécialisées visant une clientèle ciblée. Nous avons un local de rééducation où une intervenante fait de la médiation avec les élèves et les outille à gérer leur conflit. Nous avons mis en place pour les élèves un formulaire de dénonciation tout à fait confidentiel.

Nous constatons une amélioration sur le nombre d'interventions. Comme ces habiletés ne sont pas pleinement maîtrisées, les jeunes sont en apprentissage, nous devons y travailler encore. Cet objectif doit demeurer une priorité de travail pour nous et s'inscrit dans la lignée de la loi 56 pour contrer la violence et l'intimidation.

■ Atteint □ Partiellement atteint □ Non atteint

Socialiser

Qualifier

Objectif 5

Augmenter l'implication des élèves à la vie scolaire en développant le sentiment d'appartenance.

Pour atteindre l'objectif, nous avons mis en place un conseil étudiant. Ceci fut un défi au départ car n'ayant plus de clientèle du 3^e cycle, nous pensions que les enfants du préscolaire à la 4^e année étaient jeunes pour faire des propositions réalistes pour améliorer la vie de l'école. Nous sommes à même de constater que nos enfants, quand ils sont bien encadrés, arrivent avec des idées très intéressantes. Nous avons mis en place une nouvelle structure à notre école soit le parlement scolaire. Nos élèves se sont impliqués toute l'année à améliorer leur environnement scolaire par la réalisation de différentes journées thématiques. Des représentants de ce conseil sont même venus rencontrer les parents du conseil d'établissement pour dresser un portrait de leur réalisation.

Nous avons également mis en place un journal étudiant. Ce moyen d'action comporte plus de défis car notre clientèle plus jeune n'est pas experte pour produire des textes. Nous constatons également que la lecture de ce journal n'intéresse pas tous nos élèves, combinés également à l'élément de coût de production de ce journal en lien avec notre objectif, nous allons retirer ce moyen de notre prochaine convention.

Afin de développer différents intérêts à l'école, nous offrons une gamme d'activités diversifiées. Chaque année, les titulaires profitent des expositions de la bibliothèque municipale Marie Fitzbach en emmenant leurs élèves à quelques expositions. Nous offrons en collaboration avec les Amants de la Scène des spectacles culturels de haut niveau. Et tous nos élèves y ont accès. Nos enseignants en éducation physique offrent le midi des activités dans le gymnase. Plusieurs activités parascolaires sportives et culturelles sont proposées à nos élèves par différents organismes de la Ville de Saint-Georges, diverses associations, des regroupements ou du privé, le Cercle des Fermières, etc. Voici en résumé l'offre de service : Kin ball, cirque, soccer, karaté et même du tricot donné par les fermières, tout un lien avec la communauté!

Atteint

Partiellement atteint

Non atteint

Conclusion

Tous les membres du personnel ont fourni un excellent travail dans le but d'accomplir le mandat qui se résume à accompagner l'élève vers sa réussite académique, sociale ou personnelle. De plus, le conseil d'établissement a été informé des divers projets élaborés dans notre plan de réussite. Vous avez pu constater chaque mois, par le biais de notre info-parents l'ensemble de toutes nos réalisations. Le site internet de l'école regorge d'information pertinente. Je vous invite à le consulter: <http://aquarellesg.csbe.qc.ca/>

À ma première année comme direction à cette école, supporté par mon adjoint Daniel Bolduc qui fut également à sa première année à l'école Aquarelle, nous pouvons affirmer que le personnel travaille fort pour assumer les 3 missions qui leur incombent, soit instruire, socialiser et qualifier.

Si vous désirez plus d'information, je suis toujours disponible pour répondre à vos questions.

Mario Bolduc, directeur